

Image not found or type unknown



Garant solidaire ADIE

Par **Na2ss**, le **25/04/2023** à **15:48**

Bonjour,

Voilà je me suis porté garant sur un prêt adie la ont me harcèle pour que je paye une mensualité de retard du demandeurs du prêt, j'ai dit à la dame que j'ai eu au tél que je ne peu pas payer ce jours 25 avril 2023, ni les autres jours car là personne qui a fait le prêt ne me parle plus, elle me dit si dans 48h il n'y a pas de payement, il y aura une procédure à mon encontre,

Comment je peu sortir de cette situation sans payer car ces pas moi qui va payer les pots casser.

Merci de votre aide

Merci :)

Par **youris**, le **25/04/2023** à **17:01**

bonjour,

en vous portant caution pour cette personne, vous vous êtes engagé à payer si cette personne ne le faisait pas, c'est le principe de la caution.

peu importe que cette personne ne vous parle plus, l'engagement que vous avez pris demeure.

si vous payez à la place de cette personne, vous pourrez lui demander qu'elle vous rembourse.

salutations

Par **Na2ss**, le **27/04/2023** à **14:21**

bonjour,

merci pour votre reponse,

je viens de faire le payement avec le service de recouvrement de l'ADIE.

je voudrai savoir dans ces cas la, comment recupéré les sous que je viens de payer, la personne ne repond pas a mes message etc, ces pas une personne honnete pour moi, la moindre des chose ces de respecté so engagement du credit moi je ne suis pas pour payer tout le temps.

J'aimerais savoir comment je peu recupéré ces sous la quelle vois je peu lui envoyé ou quel chose je dois faire.

merci beaucoup.

cordialement